UNIVERSITE DABOMEY-CA LAVI
(UAC)

°°°°°°°°°°°°°°°°

FACULTE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
(FASHS)

°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°

DEPARTEMENT DE PHILOSOPHIE
°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°

Mémoire de Licence

Société civile et inégalité dans le *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* de Jean-Jacques ROUSSEAU

Présenté par :

GOVOETCHAN Parfait K.

HONFO A. Nestor

Sous la direction de :

Dr Eustache Roger Koffi ADANHOUNME

M. C. /CAMES

Année Académique : 2021-2022

A

Nos très chers parents GOVOETCHAN Benoît, KOSSOU Émilienne, HONFO Adjimon et KPOSSOU Christine.

Remerciements

A l'occasion de notre soutenance, nous voudrions pouvoir adresser nos sincères et profonds remerciements :

A vous vénérable Professeur Eustache R. K. ADANHOUNME, vous qui avez accepté guider ce travail, nous vous disons un profond Merci pour votre disponibilité.

A nos chers papa GOVOETCHAN Benoît et HONFO Adjimon

A toute la famille GOVOETCHAN

A toute la famille HONFO

A nos chères mamans KOSSOU Émilienne et KPOSSOU Christine

A nos frères et sœurs

A toute la famille ADJAYIBO

A tous nos formateurs

A tous, proches parents et amis qui, d'une façon ou d'une autre, ont été pour nous un appui et un soutien.

A monsieur Boro MAMA qui a accepté volontiers tous nos dérangements.

Résumé

Rousseau est un auteur du siècle des Lumières. Sa pensée se focalise sur les faits sociaux et culturels. Voilà pourquoi son intérêt pour les questions de l'égalité et d'inégalité parmi les hommes. Avant de préciser sa pensée sur la question, il faut reconnaître que Rousseau partage avec les Lumières les mêmes inquiétudes concernant le salut politique et social de l'être humain. Pour donc répondre à la question de l'inégalité parmi les hommes, il considère le fait du point de vue naturel et social. Ainsi, pour lui, l'inégalité a son origine et ses fondements dans la société. C'est à travers les actions que nous développons dans la société qu'il faut chercher les origines de l'inégalité. Alors, il incrimine de ce fait le cadre sociopolitique et remet en cause l'organisation sociale. Seulement que nous avons pu montrer enfin que l'inégalité peut être combattue en insistant sur le réel respect des droits humains.

Mots clés : Rousseau, Egalité, Droit, Inégalité, société.

Abstract

Rousseau is an author of the Age of Enlightenment. His thinking focuses on social and cultural facts. This is why his interest in the issues of equality and inequality among men. Before clarifying his thinking on the issue, it must be recognized that Rousseau shared with the Enlightenment the same concerns concerning the political and social salvation of the human being. To answer the question of inequality among men, he considers the fact from the natural and social point of view. Thus, for him, inequality has its origin and its foundations in society. It is through the actions we develop in society that we must look for the origins of inequality. Thus, it incriminates the socio-political framework and calls into question the social organization. Only that we have finally been able to show that inequality can be combated by insisting on real respect for human rights.

Keywords: Rousseau, Equality, Law, Inequality, Society.

Sommaire

Introduction 1

Chapitre I : Présentation du *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* de Rousseau 3

A- Rapport du *Discours* avec l'œuvre de Rousseau et l'histoire des idées politiques 3

B- Résumé et questionnements majeurs du *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* 9

Chapitre II : L'inégalité telle pensée par Rousseau dans le *Discours sur l'inégalité* 15

A- L'état de nature, son rapport avec le fait de l'inégalité 15

B- La société et les fondements de l'inégalité 21

Chapitre III : Portée et perspectives critiques de la conception rousseauiste de l'inégalité 28

A- Portée de la conception rousseauiste de l'inégalité 28

B- Approche critique et perspectives de la question 34

Conclusion 39

Références bibliographiques 42

Table des matières 44

Introduction

L'avènement des droits de l'homme est dû à un ensemble de faits à caractère violent et décevant. L'origine même historique de ces droits le montre clairement : les deux grandes guerres et d'autres phénomènes comme l'esclave qui ont émaillé l'histoire de l'humanité. Cela explique donc pourquoi ces droits ont pour rôle essentiel de signifier et de faire respecter le caractère sacré de la vie humaine. C'est aussi la raison pour laquelle la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme consacre l'égalité entre les hommes sans discrimination aucune[1]. Mais la réalité ne correspond pas toujours à cette vision que l'humanité s'est forgée à travers ladite Déclaration. Dans cette perspective, des penseurs comme Gobineau ont jusqu'à un récent passé continué à exalter l'inégalité parmi les hommes en mettent un accent sur la supériorité de l'homme blanc[2].

L'égalité demeure donc pour l'instant un vœu pieux que l'humanité n'arrive même pas à faire respecter. L'inégalité quant à elle est la réalité que nous vivons de diverses manières. Les féministes à travers les œuvres majeures[3] de Simone de Beauvoir et celles d'auteures auteures récentes comme Olivia Gazalé et Alice Coffin[4] n'ont pas cessé de clamer l'injustice qui frappe la gent féminine et autres minorités du monde. C'est pour revenir sur cette question de l'inégalité qui est une question d'actualité que nous avons choisi de travailler sur le sujet de mémoire suivant : « Société civile et inégalité dans le *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* ». Ce sujet de recherche nous amène ainsi à nous intéresser à la préoccupation liée à l'origine et au fondement de l'inégalité telle que les hommes le vivent depuis des temps immémoriaux. C'est en réalité pour répondre aux questions suivantes que nous avons avancé ce sujet : qu'est-ce que l'inégalité ? Comment expliquer l'origine de l'inégalité chez Rousseau ? Quelles en sont les formes ? L'inégalité est-elle

[1] Déclaration universelle des droits de l'homme.
[2] Philippe Némo, *Histoire des idées politiques aux temps modernes et contemporaines,* Paris, Puf, 1998, p. 765.
[3] Simone de Beauvoir, *Le deuxième sexe,* Paris, Gallimard, 1986.
[4] Alice Coffin, *Le Génie lesbien,* Paris, Grasset, 2020.

un fléau insurmontable ? À travers ces questions, nous envisageons montrer que l'inégalité relève de la volonté humaine. C'est une réalité due à l'action et à la volonté humaine. Dans un autre sens, il s'agit aussi pour nous de montrer que l'inégalité est une réalité d'actualité qui demeure encore comme une pandémie incurable. Pour cette raison, nous avons organisé notre travail en trois chapitres : le premier concerne la présentation du discours sur lequel porte notre mémoire, le deuxième se consacre à l'étude de la question de l'inégalité telle pensée par Rousseau et le dernier reprend la question du dépassement de la question de l'inégalité chez Rousseau.

<u>Chapitre I</u> : Présentation du *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* de Rousseau

A- Rapport du *Discours* avec l'œuvre de Rousseau et l'histoire des idées politiques

1- Rapport du *Discours* avec l'œuvre de Rousseau

L'œuvre de Rousseau peut de façon sommaire se réduire à deux aspects : le premier traite des questions politiques et sociales et le second a trait aux questions des mœurs telles qu'on le trouve dans la *Lettre à d'Alembert* ou *La Nouvelle Héloïse*. Le *Discours* de notre étude se rapporte au premier aspect : les questions d'ordre politique et social. Comment présenter donc le rapport de ce discours avec le reste de l'œuvre de Rousseau ? Le *Discours* en question fait partie des premiers écrits de Rousseau. Ceci étant, le lecteur réalise que cet ouvrage comporte un nombre important de thématiques qui seront reprises dans les œuvres à venir de ce penseur. D'abord, la question de l'état de nature. Cette question est commune au *Contrat social* qui est un traité politique par lequel Rousseau se présente comme un lieu important de la pensée politique moderne.

Dans le traité évoqué ci-avant, Rousseau s'intéresse à l'état présocial pour mieux expliquer les directives qu'il propose pour une meilleure gestion de la société. Ce qu'il dit de l'état de nature n'est pas différent de ce que le *Discours* présente : à savoir la condition de liberté absolue et de paix que les hommes ont connu avant de se mettre en communauté. Dans le *Contrat social* il écrit : « ce passage de l'état de nature à l'état civil produit dans l'homme un changement très remarquable, en substituant dans sa conduite la justice à l'instinct, et donnant à ses actions la moralité qui leur manquait auparavant »[5]. Cela signifie qu'à l'état de nature l'homme avait une vie plus primitive. Son comportement est celui d'un être sorti des mains de la nature. Cette même problématique se trouve dans *L'Émile*. La nature que Rousseau exalte est identique à ce qui est pensé dans le *Contrat social.* Il en va de même que ce qui

[5] Rousseau, *Du Contrat social*, Paris, Garnier-Flammarion, 1966, p.55.

est défini dans le *Discours* qui occupe cette réflexion. Il écrit à cet effet que les hommes à l'état de nature sont « accoutumés dès l'enfance aux intempéries de l'air, et à la rigueur des saisons, exercés à la fatigue, et forcés de défendre nus et sans armes leur vie et leur proie contre les autres bêtes féroces, ou de leur échapper à la course, les hommes se forment un tempérament robuste et presque inaltérable »[6]. En réalité, la pensée de Rousseau reste beaucoup ancrée dans la préférence de tout ce qui est naturel. Si la *Lettre à d'Alembert* condamne la culture moderne du théâtre, c'est justement parce que Rousseau préfère que la société garde ses mœurs primitive[7]. C'est le même désir qui ressort du *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*.

Ensuite, on peut évoquer la thématique de l'état civil. L'état civil est une thématique qui occupe une place importante dans tous les traités politiques. Que ce soit dans le *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* ou encore le *Contrat social,* cette thématique est importante. Dans du *Contrat social,* Rousseau présente l'état civil comme le moment où accède à la condition sociale. L'âge où l'homme commence à donner de nouvelles dimensions à son existence. Cet état vient ainsi faire de la vie humaine un moment de changement majeur. En réalité, Rousseau se résume en ces termes sur cette question de l'état civil : « ce que l'homme perd par le contrat social, c'est sa liberté naturelle et un droit illimité à tout ce qui le tente et qu'il peut atteindre ; ce qu'il gagne, c'est la liberté civile et la propriété de tout ce qu'il possède »[8]. C'est la même idée que le lecteur trouve dans le *Discours sur l'origine de l'inégalité*. Cette thématique majeure peut donc être considérée comme l'un des centres de la pensée politique de Rousseau.

En dehors de ces deux thèmes, on peut proposer un autre : la fin de la société civile. Dans le *Contrat social* comme dans d'autres traités, Rousseau a

[6] Rousseau, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, Paris, Flammarion, 2012, p. 70.
[7] Rousseau, *Lettre à d'Alembert,* Paris, Flammarion, 2003.
[8] Rousseau*, Op. Cit..,* p. 55.

essayé de présenter la fin de la société civile. Il s'agit du bien être de chacun des membres de la société politique ainsi constituée. Le *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* insiste sur ce fait. La conservation des biens de chacun des membres de la société. Dans le *Contrat social* c'est la même idée qui revient. Alors, Rousseau écrit que la fin du pacte social revient à accepter ceci exactement : « trouver une forme d'association qui défende et protège de toute la force commune la personne et les biens de chaque associé, et par laquelle chacun s'unissant à tous n'obéisse pourtant qu'à lui-même et reste aussi libre qu'auparavant »[9]. La fin de la société civile reste pour ainsi dire très liée au bien-être de chacun des membres de la société civile. Une fois que cette condition n'est pas remplie, il serait difficile que l'autorité politique puisse se faire valoir normalement. C'est dans ce sens que tout doit se comprendre.

En tout, il faut dire que le *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* est une œuvre qui a servi de base aux développements ultérieurs que Rousseau fera à travers d'autres ouvrages importants. C'est une œuvre de base ou le fondement de tout ce qui sera plus tard considéré comme la pensée politique de Rousseau.

2- Le *Discours sur l'origine de l'inégalité* : son rapport avec l'histoire des idées politiques

Les idées qui sont développées dans le *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* ne sont pas pour autant neuves dans leur intégralité. On remarque que Rousseau est redevable à certains auteurs qui ont marqué l'histoire des idées politiques et qui ont bien entendu abordé ces questions. Commençons avec la question de l'état de nature : Chez Rousseau, l'état de nature est un de parfaite liberté. « Seul, oisif, et toujours voisin du

[9] *Ibid.,* p. 51.

danger, l'homme sauvage doit aimer à dormir, et avoir le sommeil léger comme les animaux, qui pensant peu, dorment, pour ainsi dire, tout le temps qu'ils ne pensent point »[10]. Cette description nous montre que l'homme de l'état de nature est un être insouciant. Ce qui le préoccupe le plus, c'est sa vie immédiate. Il n'a pas beaucoup de préoccupations sur lesquelles il doit perdre son temps. C'est pour cette raison que Rousseau insiste sur l'idée de la liberté naturelle.

C'est chez Locke que Rousseau aurait trouvé cette idée lui permettant de construire sa thèse sur la condition de l'homme à l'état naturel. Il considère cet état comme « un état d'égalité, en sorte que tout pouvoir et toute juridiction est réciproque, un homme n'en ayant pas plus qu'un autre. Car, il est très évident que des créatures d'une même espèce et d'un même ordre, qui sont nées sans distinction, qui ont part aux mêmes avantages de la nature, qui ont les mêmes facultés, doivent pareillement être égales entre elles, sans nulle subordination ou sujétion, à moins que le seigneur et le maître des créatures n'ait établi, par quelque manifeste déclaration de sa volonté, quelques-unes sur les autres, et leur ait conféré, par une évidente et claire ordonnance, un droit irréfragable à la domination »[11]. L'état de nature est donc un état de quiétude. Un état où rien ne peut inquiéter l'autre.

La thèse de Locke repose sur l'idée selon laquelle les êtres de même nature ne peuvent guère entrer en conflit. Cette idée est la même que Rousseau exploite pour justifier l'ambiance qui régnait à l'état de nature. Chez Montesquieu aussi, on distingue les mêmes choses[12]. Les animaux qui sont du même ordre ne rentrent pas en conflit. C'est donc fondamentalement ce qui justifie la paix et la possibilité d'atteindre tout ce que l'on veut à l'état de nature. Cette condition est considérée par Montesquieu comme l'une des meilleures dans lesquelles l'homme a une existence paisible et presque insouciante comme

[10] *Ibid.,* p. 77.
[11] Locke, *Traité du gouvernement civil*, Paris, Gallimard, 1992, p. 143.
[12] Montesquieu, *De l'esprit des lois*, Paris, Flammarion, 2016.

le montre Rousseau lui-même dans le *Discours sur l'origine de l'inégalité*. L'état de nature est donc pour ces penseurs un état de quasi sérénité, où l'homme ne craint rien. Mais contrairement à ceux-ci, Hobbes pense un état de nature plutôt hostile à l'être humain. C'est un « temps de guerre où chacun est l'ennemi de chacun, se retrouvent aussi en un temps où les hommes vivent sans autre sécurité que celle dont les munissent leur propre force ou leur propre ingéniosité »[13].

La conception de Hobbes diffère de ce que les autres ont pensé. Chez lui, l'ambiance à l'état de nature est d'un autre caractère. Tout est difficile ici. C'est ce qu'il exprime à travers cette citation : « dans un tel état, il n'y a pas de place pour une activité industrieuse, parce que le fruit n'est pas assuré : et conséquemment il ne s'y trouve ni agriculture, ni navigation, ni usage des richesses qui peuvent être importées par mer,…la vie de l'homme est alors solitaire, besogneuse, pénible, quasi animale, et brève »[14]. Tout est clair chez Hobbes : la vie à l'état de nature est un calvaire. Il voit dans cette condition un moment très pénible pour l'être humain. C'est d'ailleurs contre cette conception hobbesienne que Rousseau pense son état de nature. Il l'exprime clairement comme ceci : « n'allons pas conclure avec Hobbes que pour n'avoir aucune idée de la bonté, l'homme soit naturellement méchant, qu'il soit vicieux parce qu'il ne connaît pas la vertu, qu'il refuse toujours à ses semblables des services qu'il ne croit pas leur devoir »[15].

Ensuite, on peut traiter de la famille chez Rousseau telle qu'il la décrit et en même temps se projeter dans d'autres œuvres de cette même tradition pour distinguer leur familiarité les unes avec les autres. Rousseau considère la famille comme le lieu de la naissance de la société politique. Que ce soit dans du *Contrat social* ou dans le *Discours* ses conceptions n'ont pas varié : il demande

[13] Hobbes, *Léviathan*, Paris, Sirey, 1971, p. 123.
[14] *Ibid.,* p. 234.
[15] Rousseau, *Op. Cit.,* p. 93-94.

aux lecteurs de toujours remonter à la cellule de la société qu'est la famille[16]. Il en va de même pour Locke qui voit dans la famille la première étape de la formation de la société politique. Les analyses qu'il propose de la position de la famille dans l'avènement de la société civile l'amène à définir le rôle du père, celui de la mère et la posture des enfants dans ce cadre précis. C'est ainsi que Locke présente la famille comme le lieu où la société entière prend naissance[17]. Plus tard, Hegel aussi reviendra sur cette question du rapport de la famille avec la société entière. Dans ses *Principes de la philosophie du droit,* il reconnaît ceci : « le droit qui appartient à l'individu en vertu de l'unité familiale et qui est d'abord sa vie dans cette unité ne prend la forme d'un droit comme moment abstrait de l'individualité définie que quand la famille se décompose et que ceux qui doivent être des membres deviennent psychologiquement et réellement des personnes indépendantes »[18]. Chez lui également, la famille compte beaucoup dans l'avènement du droit et par conséquente et antérieurement à l'avènement de la société elle-même.

Enfin, on peut évoquer le thème de la société civile. Rousseau ne pense pas l'inégalité parmi les hommes sans avoir au préalable penser la société civile. En réalité, il pense que la société civile est le point de repère pour bien comprendre la place de l'inégalité parmi les hommes. Mais ce thème n'est pas nouveau. Avant lui, Hobbes, Locke et d'autres auteurs encore ont pensé la société civile comme étant un lieu de beaucoup d'évènements sans lesquels, on ne saurait saisir le sens de la condition humaine. L'ensemble de ces évènements forme d'ailleurs ce qu'ils appellent la condition politique. C'est à travers celle-ci que l'on peut tout comprendre et définir les normes nécessaires à l'existence humaine.

[16] Rousseau, *Du Contrat social*, *Op. Cit.,* p. 41.
[17] Cf. Locke, *Op. Cit.,* Chap. VIII.
[18] Hegel, *Principes de la philosophie du droit*, Paris, Gallimard, 1940, p. 186.

Voilà qui inscrit l'état de nature décrit dans le *Discours* dans une tradition philosophique précise. On ne peut pas concevoir le contenu de ce *Discours* sans se heurter à bien des opinions d'auteurs qui ont marqué l'histoire des idées politiques. Ce détour historique semble nécessaire pour situer la problématique de cette œuvre dans la tradition à laquelle elle appartient.

B- Résumé et questionnements majeurs du *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*

1- Résumé du *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*

La condition sociale de l'être humain ne peut être clairement saisie que si on essaie de chercher à savoir ce qu'il a été avant d'accéder à la vie sociale. C'est de là qu'il faut partir. Pour ce faire, il fait supposer un état présocial : l'état de nature. En réalité, à cet état, l'homme est comme tout autre animal que la nature a créé. Il est soumis aux mêmes souffrances et est de la même faiblesse que tous les autres animaux de la nature[19]. Il a donc connu d'abord une vie purement naturelle avant de se crée des conditions pour vivre autrement et cette fois-ci en société avec ses semblables. Avant la société, Rousseau décrit la vie humaine en ces termes : « je le vois se rassasiant sous un chêne, se désaltérant au premier ruisseau, trouvant son lit au pied du même arbre qui lui a fourni son repas, et voilà ses besoins satisfaits »[20]. C'est donc une condition purement naturelle et animale. Dans ce cadre exceptionnel, l'homme vit suivant le modèle immédiat que la nature lui montre. Son effort de faire les choses à son avantage n'est pas encore original, car il vit comme tout le reste des animaux qui l'entourent.

[19] Rousseau, *Op. Cit.,* p. 70.
[20] *Idem.*

Comme tel, Rousseau voit en cet homme naturel aussi naturel au dehors (dans son déploiement extérieur) que dans ce qu'il peut paraître à l'interne. C'est donc un être doux, très instinctif et très fort. Ces différentes caractéristiques font de cet homme un être d'une certaine carrure exceptionnelle. L'auteur nous le présente comme un être très suivant la voie de la nature, sans crainte mais épris d'une grande sympathie. Ce qui fait de l'homme de Rousseau, un homme différent de celui de Hobbes, prêt à fondre sur son prochain qu'il considère comme un ennemi naturel. Le parcours initial de l'homme l'amène donc à vivre comme un être sorti directement des mains de la nature pour se jeter dans la nature qui lui sert de lieu de vie premier. La vie primitive est une vie de calme, une vie de paix, ce qui exclut toute supposition de guerre ou de haine. La force de cet être est très remarquable, car il vit une possibilité de surmonter à tout ce qui lui arrive, à l'image de tout ce que la nature a généré elle-même. Autant dire que « par la sélection naturelle, il est sain vigoureux, organisé de manière à se trouver en parfaite harmonie avec son milieu »[21]. Cet homme naturel ne réfléchit pas encore, il mène une vie sans grand besoin de se surpasser par la réflexion. Et cette originalité doit nous conduire, selon Rousseau, à prendre conscience de la superfluité de la philosophie. Le langage même de cet homme est très animal et pourtant, il vit comme il peut dans l'insouciance. Voilà comme Rousseau présente l'homme à l'état de nature.

Quand il arrive de se demander à quoi ressemble un homme à l'état social, c'est là la principale question. Mais cette question doit est précédée d'une autre : comment en est-on arrivé là ? Rousseau répond par cette phrase qui est devenue célèbre : « le premier qui, ayant enclos un terrain, s'avisa de dire, ceci est à moi, et trouva des gens assez simples pour le croire, fut le vrai fondateur de la société civile »[22]. La société civile a pour origine le principe de la propriété privée. L'avènement de ce principe est l'origine fondamentale de la société civile. C'est

[21] Raymond Trousson, *Jean-Jacques Rousseau*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 1992, p. 32.
[22] Rousseau, *Op. Cit.,* p. 109.

à travers son exécution que chacun en est arrivé à vouloir détenir une partie de ce que représentait la nature. A cet égard, on réalise que tout tient à la volonté des hommes de posséder ceci ou cela. De façon concrète, cette installation fut d'abord précaire. Les hommes se font des cadres de vie sommaire et commencent à se trouver grouper en de petit lots. Le père et la mère ont devant eux, avec eux leurs enfants et ainsi la société débute timidement pour prendre des proportions et se donner des principes qui vont désormais structure la vie des uns et des autres. Laissons Rousseau nous en dire lui-même de cette évolution que connaît la nouvelle situation : « Tout commence à changer de face. Les hommes errants jusqu'ici dans les bois, ayant pris une assiette plus fixe, se rapprochent lentement, se réunissent en diverse troupes, et forment enfin dans chaque contrée une nation particulière, unie de mœurs et de caractères, non par des règlements et des lois, mais par le même genre de vie et d'aliments, et par l'influence commune du climat »[23].

Les regroupements sont les premières formes de sociétés civiles. Cette première condition favorisa la naissance de la richesse d'abord par l'accroissement de l'héritage. La propriété s'agrandit et par ce fait de nouveaux besoins apparurent en vue de protéger les hommes les plus faibles et garantir à tous le droit d'avoir une propriété méritée : les lois sont faites en ce moment[24]. Les lois sont donc nées de la nécessité de garantir la survie en société. C'est cette même logique qui explique la naissance du gouvernement. Mais c'est également dans cette condition que l'on doit situer l'origine de l'inégalité parmi les hommes. Les uns par la force de la loi et les autres sur fond de la richesse qu'ils possèdent mettent l'honneur et le droit des autres en péril : c'est cela l'inégalité qui est une chose advenue avec la naissance de la société civile et la mauvaise volonté de certains des hommes appartenant au genre humain. Tout ce qui est injustice suivra cet état de chose et la condition sociale est le vrai

[23] *Ibid.,* p. 116.
[24] *Ibid.,* p. 127.

fondement de l'inégalité parmi les hommes. Autant dire que les naît naturellement bon mais partout, il est dans les fers[25].

2- Questionnements majeurs du *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*

Dans le *Discours* comme dans toute autre conception philosophique, les auteurs tentent de répondre toujours à des questionnements dont l'ensemble forme la problématique de l'ouvrage. Dans le cadre de notre étude, l'auteur se propose de répondre à bien de questions qui nous semblent très importantes pour entrer dans l'esprit de cet ouvrage majeur de la philosophie politique. Dans cet ouvrage, l'auteur tente de répondre d'abord à cette question : Quel est le caractère fondamental de l'être humain avent son accession à la société civile ? Sa réponse est très précise par rapport à cette question. Il répond donc en disant que l'homme à l'état de nature est un être libre ayant la possibilité de vivre en toute harmonie avec la nature. L'homme vivait donc dans une condition très favorable à son être. Cela fait que cette condition est une bonne condition qui permet à l'être humain de profiter de la bienveillance de la nature et de s'épanouir autant que cette nature le lui permet. Rousseau s'explique en montrant que l'état de nature est bien plus profitable à l'être humain quant à son bonheur et la facilité de vivre en harmonie avec les autres créatures. En effet, « l'homme sauvage et l'homme policé diffèrent tellement par le fond du cœur et des inclinations, que ce qui fait le bonheur suprême de l'un, réduirait l'autre au désespoir »[26]. Ici, on remarque la supériorité de l'homme sauvage.

Pour continuer son exploration de la condition première de l'être humain, il pose une autre question : l'homme avait-il la possibilité de communiquer avec ses semblables à l'état de nature ? A cette question, Rousseau répond que

[25] Rousseau, *Du Contrat social, Op. Cit.,* p. 41.
[26] *Ibid.,* p. 146.

l'homme était moins disposé à communiquer avec ses semblables à l'état de nature. Pour cela il s'interroge ainsi : « Qu'on songe de combien d'idées nous sommes redevables à l'usage de la parole ; combien la grammaire exerce, et facilite les opérations de l'esprit ; et qu'on pense aux peines increvables, et au temps infini qu'a dû coûter la première invention des langues, et l'on jugera combien il eût fallu de milliers de siècles, pour développer successivement dans l'esprit humain les opérations, dont il était capable »[27]. A partir de cette réponse, il nous présente ainsi la condition dans laquelle l'homme était avec cette absence de parole. L'homme donc ne communique point à l'état de nature. Son langage n'est que le semblable de ce que les animaux peuvent émettre comme cri. C'est une manière de dire que « le premier langage de l'homme, le langage le plus universel, le plus énergique, et le seul dont il eut besoin, avant qu'il fallût persuader des hommes assemblés, est la cri de la nature »[28]. L'homme naturel n'a pas pour autant de possibilité d'articuler sa pensée ou de l'exprimer de façon très claire.

La question que l'on pourrait poser en suivant la logique des idées de ce discours est celle-ci : La raison a-t-elle une place dans la vie de l'homme à l'état de nature ? La réponse de Rousseau est en faveur du rôle de la raison à l'état de nature. Pour lui, la raison joue un rôle très important à l'état de nature. Ce qui fait que l'homme à cet âge de son existence est en mesure de faire beaucoup de belles choses que l'homme civilisé ne saurait faire. A cette occasion, il pose une question pendante à cette interrogation fondamentale du *Discours.* Il se demande si la réflexion philosophique est de nature à nous ennoblir ou si elle ne l'est pas. Ce qu'il dit à ce sujet surprendrait tout lecteur ayant été au contact des milieux chargés de veiller à la promotion de la philosophie en tant que discipline. Il dit donc que « c'est la raison qui engendre l'amour-propre ; et c'est la réflexion qui qui le fortifie ; c'est elle qui replie l'homme sur lui-même ; c'est elle qui le

[27] *Ibid.,* p. 84-85.
[28] *Ibid.,* p. 87.

sépare de tout ce qui le gêne et l'afflige : c'est la philosophie qui l'isole ; c'est par elle qu'il dit en secret, à l'aspect d'un homme souffrant, péris si tu veux, je suis en sûreté »[29]. Par cette opinion, Rousseau fait ainsi le procès de la philosophie qu'il considère comme moins utile à l'homme. Car elle le déprave selon lui et lui enlève la possibilité d'être ce qu'il doit être naturellement.

Dans son développement, Rousseau se pose une autre question : Comment les hommes en sont-ils arrivés à la condition humaine ? Cette question est fondamentale pour lui parce que sans comprendre le processus qui a conduit à la société civile, il serait difficile d'expliquer ce que représente l'inégalité parmi les hommes et de pouvoir ensuite la justifier à travers ses fondements. Alors, pour Rousseau, c'est la propriété qui est à l'origine de la condition civile. Il est indispensable de savoir ce fait. La propriété en prenant une importance particulière travaille la vie des hommes et leur psychologie pour ensuite faire naître des besoins qui progressivement se transforment et déterminent la vie des êtres humains qui deviendra une société[30]. Cette société va prendre de l'ampleur progressivement et nous assisterons à l'apparition des réalités sociales telles que nous les connaissons aujourd'hui. L'organisation sociale s'imposant, des chefs apparaissent pour garantir l'ensemble de la société de l'injustice. Mais c'est en même temps le facteur qui sera d'une part à l'origine de l'injustice.

Les nobles vont faire accroître leur valeur et les autres vont progressivement se retrouver soumis à ces derniers. D'où l'injustice de fait et l'injustice de principe car les lois deviendront un système pour soumettre les autres hommes. Les hommes une fois unis sont corrompus par la société qui exige d'eux des frais qui n'avantagent que certains d'entre eux. C'est, de façon rapide, la manière à Rousseau d'expliquer l'origine de l'inégalité et les fondements de cette inégalité qui demeurent toujours très sociaux, à savoir que c'est dans la société qu'il faut nécessairement situer l'origine de l'inégalité.

[29] *Ibid.,* p. 97.
[30] *Ibid.,* p. 109.

<u>Chapitre II</u> : L'inégalité telle pensée par Rousseau dans le *Discours sur l'inégalité*

A- L'état de nature, son rapport avec le fait de l'inégalité

1- L'état de nature : repère pour comprendre l'inégalité

Dans cette œuvre qui a priori semble traiter des questions purement sociale, Rousseau recourt, au début de ses analyses à une hypothèse : celle de l'état de nature. En effet, « contre la philosophie des Lumières, contre son idéalisme progressiste, Rousseau indique ici de la plus belle manière qu'on ne peut échapper aux simplifications de l'empirisme qu'en envisageant l'état de nature d'un point de vue dialectique »[31]. Le recours à l'hypothèse de l'état de nature vise ici à nous faire comprendre que les situations livrent parfois leur secret à partir d'un certain point de vue qui paraît a priori improbable. C'est le cas de l'inégalité parmi les hommes. En remontant par la pensée à cette première condition, l'auteur permet au lecteur de le suivre dans son raisonnement ultérieur sur la question qui ici relève d'un ordre purement réel.

Pour s'y prendre, il explique que « rien n'est si timide que l'homme dans l'état de nature, et qu'il est toujours tremblant, et prêt à fuir au moindre bruit qui le frappe, au moindre mouvement qu'il aperçoit »[32]. L'homme que Rousseau décrit de cette façon est un être très primitif. Ce caractère moral dit long sur ce que représente l'inégalité dans ce cadre précis où l'homme est pensé. Très proche de la nature, l'homme est enclin à suivre les voies de cette même nature qui le destine à ce qu'il lui faut pour survivre. C'est pour cela que Rousseau donne de lui une caricature très proche d'un animal. D'ailleurs, il emploie à plusieurs reprises le terme sauvage pour le désigner. Cela veut dire que l'homme de cette condition bénéficie d'un certain avantage que ce soit du point de vue

[31] Stéphane Corbin, « Rousseau anthropologue de la domination », in *L'homme et la société*, n° 139, 2001, p. 125.
[32] Rousseau, *Op. Cit.,* p. 72.

physique ou moral. C'est la lecture que l'on pourrait faire de ce passage : « avec si peu de sources de maux, l'homme dans l'état de nature n'a donc guère besoin de remèdes, moins encore de médecin ; l'espèce humaine n'est point non plus à cet égard de pire condition que toutes les autres »[33].

Ces différentes descriptions montrent que Rousseau se figure un être dans une condition aisé, à sa manière. L'homme vivant à l'état de nature est un être disposé à trouver les meilleures ressources pour son développement. La perfectibilité représente pour Rousseau un facteur important pour l'être de l'homme dans sa condition primitive. En effet, il écrit que « la faculté de se perfectionner ; faculté qui, à l'aide des circonstances, développe successivement toutes les autres, et réside parmi nous tant dans l'espèce que dans l'individu, au lieu qu'un animal est, au bout de quelques mois, ce qu'il sera toute sa vie, et son espèce, au bout de mille ans, ce qu'elle était la première année de ces mille ans »[34]. L'homme est sujet à l'évolution. Son existence entière répond à ce principe.

Le caractère moral le plus frappant que Rousseau accorde à l'homme de l'état de nature est clairement exprimé dans cette citation : « il paraît d'abord que les hommes dans cet état n'ayant entre eux aucune sorte de relation morale, ni de devoirs connus, ne pouvaient être ni bons ni méchants, et n'avaient ni vices ni vertus, à moins que, prenant ces mots dans un sens physique, on n'appelle vice dans l'individu les qualités qui peuvent nuire à sa propre conservation, et vertus celles qui peuvent y contribuer »[35]. Les hommes présentés ainsi nous apparaissent comme un ensemble dénué de toute nocivité. Impossible de prévoir en eux toute envie de désorganisation de l'ordre naturel.

C'est donc pour cette raison que Rousseau fait de la raison un élément important de l'existence au stade de l'état de nature. Alors, « il est certain que la

[33] *Ibid.,* p. 75.
[34] *Ibid.,* p. 80.
[35] *Ibdi.,* p. 93.

pitié est un sentiment naturel, qui modérant dans chaque individu l'activité de l'amour de soi-même, concourt à la conservation mutuelle de toute l'espèce »[36]. Avec ce sentiment de pitié, on comprend que l'égalité est une chose plus qu'évidente à l'état de nature. Ceci s'explique davantage par le fait que rien ne peut dans ce cas porter les hommes à se jeter les uns sur les autres. C'est la pitié, selon Rousseau, « qui nous porte sans réflexion au secours de ceux que nous voyons souffrir : c'est elle qui, dans l'état de nature, tient lieu de lois, de mœurs, et de vertu, avec cet avantage que nul n'est tenté de désobéir à sa douce voix »[37].

Mettre l'accent sur la magnanimité de l'homme à l'état nature nous enlève toute possibilité de croire que l'inégalité peut être l'œuvre de la nature. Répondant avec soin et à proportion égale aux préoccupations des uns et des autres, la nature se charge d'aider le genre humain à réussir son insertion en son sein, à côté des autres créatures. Raison pour laquelle l'égalité est plus pensable dans cette condition que son contraire. Alors, « si l'on compare la diversité prodigieuse d'éducations et de genres de vie qui règne dans les différents ordres de l'état civil, avec sa simplicité et l'uniformité de la vie animale et sauvage,…on comprendra combien la différence d'homme à homme doit être moindre dans l'état de nature »[38].

L'état de nature est le lieu de naissance où l'égalité s'exprime mieux et non dans la société. Rousseau soutient de ce fait l'idée selon laquelle l'inégalité n'est pas un fait naturel. Point n'est question de chercher l'origine de l'inégalité dans ce que la nature a fait de nous. L'argumentation de Rousseau est en faveur de ce que la Nature a choisi pour nous. « L'inégalité est à peine sensible dans l'état de nature, et que son influence y est presque nulle »[39]. Le rapport de l'état de nature avec la question de l'inégalité doit se comprendre Rousseau comme

[36] *Ibid.* p. 98.
[37] *Idem.*
[38] *Ibid.,* p. 104.
[39] *Ibid.,* p. 105.

une absurdité, c'est-à-dire ce qui n'est pas envisageable. Cette analyse est indispensable pour comprendre la suite des idées de l'auteur lui-même.

2- L'origine de la société et son rapport avec le fait de l'inégalité

Selon Rousseau, l'origine de l'inégalité remonte à la création de la société. C'est dès le moment où la société est mise place que l'inégalité commence à prendre forme. Autrement dit, l'inégalité est un phénomène dont l'existence est liée à l'accession de l'homme à la condition sociale. Si l'homme n'était pas parvenu à organiser sa vie en société, l'inégalité n'aurait aucun lien avec son existence. Voilà d'où Rousseau part : « le premier qui, ayant enclos un terrain, s'avisa de dire, ceci est à moi, et trouva des gens assez simples pour le croire, fut le vrai fondateur de la société civile »[40]. La naissance de la société a un rapport important avec l'inégalité. Cet évènement important de l'existence du genre humain est le point de départ du rapprochement des hommes. Ils ont commencé à se mettre ensemble après qu'il se mise dans la posture de posséder individuellement des portions de parties que la nature leur présentait. Ce fait est très important, car c'est en ce moment l'homme « s'accoutume à considérer différents objets, et à faire des comparaisons ; on acquiert insensiblement des idées de mérite et de beauté qui produisent des sentiments de préférence »[41].

Tout commence donc à se mettre en place avec les cas de rapprochement et les sentiments nouveaux qui commencent à se faire une place dans l'esprit des hommes. Cette nouvelle donnée importera beaucoup dans la compréhension de l'origine de l'inégalité. La description que donne Rousseau de cette situation est très précise et très informative pour comprendre le point de départ de l'inégalité parmi les homes. Avec le rapprochement progressif des hommes, « le chant et la danse, vrais enfants de l'amour et du loisir, devinrent l'amusement ou plutôt

[40] *Ibid.,* p. 109.
[41] *Ibid.,* p. 116.

l'occupation des hommes et des femmes oisifs et attroupés ». C'est justement à cette occasion que « chacun commença à regarder les autres et à vouloir être regardé soi-même, et l'estime publique eut un prix »[42]. Alors, « celui qui chantait ou dansait le mieux ; le plus beau, le plus fort, le plus adroit ou le plus éloquent devint le plus considéré, et ce fut là le premier pas vers l'inégalité, et vers le vice en même temps »[43]. A prendre en considération le contenu de ces citations, on dire que l'inégalité n'a eu une existence réelle qu'à partir du moment les hommes ont commencé à devenir une société.

C'est la même réflexion que Rousseau continue à défendre même dans d'autres écrits qui sont ultérieurs au *Discours sur l'origine de l'inégalité*. En effet, dans sa *Lettre à Christophe de Beaumont*, il écrit que : « ces réflexions me conduisirent à de nouvelles recherches sur l'esprit humain considéré dans l'état civil, et je trouvai qu'alors le développement des lumières et des vices se faisait toujours en même raison, non dans les individus, mais dans les peuples »[44]. Devenir peuple, c'est-à-dire un ensemble attroupé, constitue l'occasion pour voir les ferments de l'inégalité prendre corps. Ceci est vrai que c'est dans un ensemble stagnant que les hommes ont commencé à avoir des préférences, à donner à la concurrence une importance réelle. Alors, « de ces premières préférences naquirent d'un côté la vanité et le mépris, de l'autre la honte et l'envie ; et la fermentation causée par ces nouveaux levains produisit enfin des composées funestes au bonheur et à l'innocence »[45]. Jusqu'ici on voit tout se résume au rapprochement des hommes et des sentiments nouveaux de la comparaison et de préférence.

Pour aller plus loin, Rousseau nous montre que « sitôt que les hommes eurent commencé à s'apprécier mutuellement et que l'idée de la considération fut formée dans leur esprit, chacun prétendit y avoir droit ; et il ne fut plus

[42] *Idem.*
[43] *Idem.*
[44] Rousseau, *Lettre à Christophe de Beaumont*, Paris, Infolio, 2012, p. 45.
[45] *Rousseau, Op. Cit.,* p. 116-117.

possible d'en manquer impunément pour personne »[46]. Dans cette nouvelle condition, les relations entre les hommes deviennent de plus en plus complexes. Les uns et les autres s'en remettent à leur prochain soit pour faire d'eux des opposants ou des concurrents soit pour ne faire des adjuvants. C'est dans ces conditions que l'inégalité trouva un terrain très fertile. Alors, ce que les hommes considéraient comme évolution ou perfection de leur espèce est perçu par Rousseau comme une dégradation. Donc, « tous les progrès ultérieurs ont été en apparence autant de pas vers la perfection de l'individu, et en effet vers la décrépitude »[47]. Rousseau regrette la condition première de l'être humain, car il considère celle-ci comme un âge d'insouciance, de paix et d'égalité. Ce qu'il regrette dans la nouvelle condition, c'est l'apparition des vices et le problème de l'inégalité.

Les progrès sont source de problèmes et surtout de la discrimination qui se traduit sous la forme de l'inégalité. C'est pour cette raison que Rousseau insiste sur le fait suivant : « dès qu'on s'aperçut qu'il était utile à un seul d'avoir des provisions pour deux, l'égalité disparut, la propriété s'introduisit, le travail devint nécessaire et les vastes forêts se changèrent en des campagnes riantes qu'il fallut arroser de la sueur des hommes ». En conséquence, on va voir « l'esclavage et la misère germer et croître avec les moissons »[48]. La société et sa suite sont donc les éléments explicatifs de ce que représente l'inégalité parmi les hommes.

Pour se résumer, on peut dire l'inégalité tient à l'accession des hommes en société, lieu où naît la comparaison, le sentiment de préférence et le désir de vouloir paraître le meilleur aux yeux de tous. L'inégalité dérive donc d'un sentiment qui a fait son apparition dans la société. Elle est de ce fait, une réalité

[46] *Ibid.,* p. 117.
[47] *Ibid.,* p. 118.
[48] *Ibid.,* p. 119.

humaine et non un fait naturel, c'est-à-dire un fait étant la disposition de la nature.

B- La société et les fondements de l'inégalité

1- La propriété comme l'origine de l'inégalité

L'inégalité chez Rousseau, tient à l'idée de la propriété. L'explication que Rousseau donne de cette idée nous ramène forcément au contexte social. Les hommes tentent autant faire se peut de mettre l'égalité parmi les membres de tous les Etats. Mais l'égalité établie par l'état social est réelle uniquement si tous ses membres ont quelque chose et qu'aucun d'eux n'a rien de trop. Condition qui ne peut être remplie que si tous les citoyens travaillent et ont accès à la propriété grâce à leur travail[49]. C'est cette même logique qu'il faut passer pour comprendre ce que représente la propriété pour l'inégalité telle que Rousseau la conçoit. Selon lui, l'inégalité a été rendu favorable grâce aux nouveaux besoins auxquels l'homme doit faire face une fois admis en société. Ainsi, « le voilà par une multitude de nouveaux besoins assujetti, pour ainsi dire, à toute la nature, et surtout à ses semblables dont il devient l'esclave en un sens, même en devenant leur maître »[50].

Les besoins conditionnent l'apparition de l'inégalité. C'est dans cette condition que l'homme doit recourir aux autres pour venir à bout de ses envies, de ses désirs et de ses besoins. C'est en même temps l'occasion qui s'offre aux autres de le faire chanter d'une certaine manière. L'homme, dans la société, « a donc besoin de leur service ; pauvre, il a besoin de leur secours, et la médiocrité ne le met point en état de se passer d'eux »[51]. Tout ceci explique pourquoi la propriété prend une valeur importante dans la société.

[49] Jimena Hurtado, « Jean-Jacques Rousseau : économie politique, philosophie économique et justice », in *Revue de la philosophie économique*, n° 11, 2010, p. 97.
[50] Rousseau, *Op. Cit.,* p. 123.
[51] *Idem.*

Rousseau ne se limite pas à cette simple relation de l'homme avec la propriété et du besoin. Il va plus loin pour faire comprendre que c'est le fait de vouloir plus que les autres qui pousse les hommes au désir de nuire aux autres afin de pouvoir satisfaire leur soif de domination qui s'est progressivement installé dans leur cœur des hommes avec le temps. Rousseau peut donc écrire que « l'ambition dévorante, l'ardeur d'élever sa fortune relative, moins par un besoin que pour se mettre au-dessus des autres, inspirent à tous les hommes un noir penchant à se nuire mutuellement »[52]. Pour l'auteur, cette tendance n'est rien d'autre qu'une « jalousie secrète d'autant plus dangereuse que, pour faire son coup plus en sûreté, elle prend souvent le masque de la bienveillance ; en un mot, concurrence et rivalité d'une part, de l'autre opposition d'intérêts »[53]. Toutes ces manières qui naissent chez les hommes est une manifestation du principe de la propriété privée. Chacun voulant en posséder plus que l'autre, l'inégalité profite pour s'incruster dans la vie sociale. C'est ce que Rousseau reconnait en insistant sur « le désir caché de faire son profit aux dépens d'autrui » et faire de ces maux, « le premier effet de la propriété et le cortège inséparable de l'inégalité naissante »[54].

La propriété reste indéniablement l'origine de l'inégalité. Seulement, il est important de savoir que « Rousseau ne propose pas une société avec propriété commune, ni une société pauvre tournée vers le passé. Le projet rousseauiste est de contrecarrer les inégalités présentes dans la société marchande qui ne sont que l'exacerbation des inégalités nature »[55]. C'est pour cette raison qu'il évoque les effets de l'héritage dans le processus latent qui conduit à l'inégalité. Sans le vouloir à l'origine, l'héritage est un élément clé pour comprendre comme l'inégalité est apparue dans le monde. En effet, « quand les héritages se furent accrus en nombre et en étendue au point de couvrir le sol entier et de se toucher

[52] *Ibid.,* p. 123-124.
[53] *Ibid.,* p. 124.
[54] *Idem.*
[55] Jimena Hurtado, *Op. Cit.,* p. 97.

tous, les uns ne purent plus s'agrandir qu'aux dépens des autres, et les surnuméraires que la faiblesse ou l'indolence avaient empêchés d'en acquérir à leur tour ». La propriété pousse donc les hommes à pencher du côté de l'injustice. Rousseau explique « les riches connurent à peine le plaisir de dominer, qu'ils dédaignèrent bientôt tous les autres, et se servant de leurs anciens esclaves pour en soumettre de nouveaux, ils ne songèrent qu'à subjuguer et asservir leurs voisins »[56].

L'appétit s'accroît avec le temps et la propriété devient un moyen pour asservir, parce que chacun veut en avoir plus que tout le monde. C'est dans cette ambition disproportionnée que réside l'origine de l'inégalité telle que Rousseau perçoit les choses. Pour Rousseau, « c'est ainsi que les plus puissants ou les plus misérables, se faisant de leur force ou de leurs besoins une sorte de droit au bien d'autrui, équivalent, selon eux, à celui de propriété, l'égalité rompue fut suivie du plus affreux désordre »[57]. La propriété représente donc le point de départ de tout ce qui touche à l'inégalité. A force de chercher à posséder des biens matériels plus d'autres, est l'origine même de l'inégalité. Les hommes en rentrant dans la concurrence sont arrivés à perdre l'idée de leur appartenance au même genre. Ils se laissent aller à des exagérations qui finissent par faire naître une autre condition dans laquelle les plus forts ou le plus riches est le seigneur. Voilà l'inégalité selon Rousseau.

Pour se résumer, on peut dire que le projet rousseauiste est de contrecarrer les inégalités présentes dans la société marchande qui ne sont que l'exacerbation des inégalités naturelles. Il ne s'agit donc pas d'éliminer ces inégalités naturelles mais d'éliminer ce qui les rend sources d'injustice et les transforme en inégalités artificielles, plus spécifiquement, en inégalités de fortune et qui conduit à ce que les individus aient le sentiment d'être victimes d'une injustice. Ce sentiment d'injustice provient de la jalousie et de l'envie provoquées par la comparaison

[56] *Ibid.,* p. 124-125.
[57] *Ibid.,* p. 125.

permanente à laquelle se livre l'individu guidé par l'amour-propre[58]. La préservation de ce que l'on possède est à prendre en compte dans la recherche de l'origine de l'inégalité. Sans une telle explication, il serait difficile de situer où l'inégalité a commencé. Voilà pourquoi la propriété mérite d'être considérée avec un intérêt particulier quand on cherche à distinguer les origines de l'inégalité.

2- L'ordre politique : un fondement de l'inégalité selon Rousseau ?

Rousseau s'accroche beaucoup au fait de la présence de la propriété en société pour expliquer l'origine de l'inégalité. Il est vrai qu'il impute à l'ordre civile la responsabilité de maintenir l'inégalité et l'injustice dans la société, mais il n'a tout de même pas manqué d'expliquer ce qui a suscité l'apparition ou la nécessité d'un gouvernement parmi les hommes. En effet, l'envie de posséder et de le faire contre le droit des autres de posséder ce qu'ils désirent, a poussé les hommes dans la concurrence et provoquer avec le temps des oppositions farouches. De cette situation naît le faible, le pauvre et le nécessiteux auxquels les plus forts enlèvent le droit de posséder des biens de leur choix. C'est une condition de conflit entre le droit du plus fort et le droit du premier occupant. Condition donc faite de meurtre et de combat[59]. C'est face à cette réalité qu'il est arrivé au genre humain « d'employer en sa faveur les forces mêmes de ceux qui l'attaquaient, de faire ses défenseurs de ses adversaires, de leur inspirer d'autre maximes, et de leur donner d'autres institutions qui lui fussent aussi favorables que le droit naturel lui était contraire »[60].

Dans ce cadre de vie précis, il s'imposa aux hommes de s'unir « garantir de l'oppression les faibles, contenir les ambitieux, et assurer à chacun la

[58] Paragraphe dû à Jimena Hurtado, in *Op. Cit.,* p. 97.
[59] Rousseau, *Op. Cit.,* p. 125.
[60] *Ibid.,* p. 126.

possession de ce qui lui appartient : instituons des règlements de justice et de paix auxquels tous soient obligés de se conformer, qui ne fassent acception de personne, et qui réparent en quelque sorte les caprices de la fortune en soumettant également le puissant et le faible à des devoirs mutuels »[61]. Le gouvernement ou la société est donc une conséquence de l'insécurité advenue après que les hommes ont pris goût à la propriété et qu'ils ne sont pas arrivés à se comporter convenablement pour bien jouir chacun de sa propriété. C'est pour cette ultime raison que l'ordre social est destiné à aider les citoyens en les protégeant et en leur assurant une condition de vie normale. Dans le *Contrat social*, Rousseau insistera sur ce fait pour expliquer la nécessité de la société civile : « trouver une forme d'association qui défende et protège de toute la force commune la personne et les biens de chaque associé »[62]. La société naissante se donne pour devoir de protéger ses membres.

Très tôt, l'auteur genevois distingue dans ces sociétés et gouvernements, une forme d'institutions en vue de perpétrer les injustices et les inégalités qui prévalaient à l'état de nature. Pour Rousseau, ces sociétés et leurs lois « donnèrent de nouvelles entraves au faible et de nouvelles forces au riche, détruisirent sans retour à la liberté naturelle, fixèrent pour jamais la loi de la propriété et de l'inégalité »[63]. La condition politique est un élément important pour expliquer comment l'inégalité tient au destin des sociétés. Donc, dans son principe, la société civile donne l'avantage à l'inégalité et à l'injustice. Ainsi, Rousseau fait remarquer que, « si nous suivons le progrès de l'inégalité dans ses différentes révolutions, nous trouverons que l'établissement de la loi et droit de propriété fut son premier terme ; l'institution de la magistrature du second ; que

[61] *Ibid.,* p. 126-127.
[62] Rousseau, *Du Contrat social*, *Op. Cit.,* p. 51.
[63] Rousseau, *Discours, Op. Cit.,* p. 127.

le troisième et le dernier fut le changement du pouvoir légitime en pouvoir arbitraire »[64].

Ces différents éléments de l'ordre civil montrent que la constitution de la société porte en elle des germes de l'inégalité. Les chefs qui sont choisis sont considérés comme étant supérieurs aux autres. Ce point est très important, sachant bien la propension de l'homme à se laisser aller aux excès, on voit en quoi l'ordre politique donne l'avantage aux chefs de se figurer et de vivre comme des personnes supérieures aux particuliers qui forment la masse. En effet, les distinctions politiques, amènent nécessairement les distinctions civiles »[65]. Et « l'inégalité, croissant entre le peuple et ses chefs, se fait bientôt sentir parmi les particuliers, et s'y modifie en mille manières selon les passions, les talents et les occurrences »[66].

Entre les hommes, l'inégalité s'insère de manière particulière à cause des distinctions politiques qui ont lieu. C'est de cette façon que les hommes sont parvenus à croire qu'ils sont plus importants les uns des autres. Ce fait est le lit naturel de l'injustice. C'est une chose naturelle que « l'inégalité de crédit et d'autorité devient inévitable entre les particuliers sitôt que réunis en une même société, ils sont forcés de se comparer entre eux, et de tenir compte des différences qu'ils trouvent dans l'usage continuel qu'ils ont à faire les uns des autres »[67].

Toujours, de l'abus du pouvoir par les magistrats, le despotisme prend corps. C'est en effet, une forme de pouvoir destiné à asservir et à réduire au silence. « Le despotisme ramène à la loi du plus fort, dans un cycle de la dégénérescence bien éloigné de la conception encyclopédique du progrès

[64] *Ibid.,* p. 140.
[65] *Ibid.,* p. 141.
[66] *Idem.*
[67] *Ibid.,* p. 142.

linéaire »[68]. Donc dans ses manifestations, l'inégalité politique va jusqu'à devenir un système d'asservissement, de maltraitance et de domination terrible. Alors, « on verrait la multitude opprimée au-dedans par une suite de précautions mêmes qu'elle avait prises contre ce qui la menaçait au-dehors »[69]. La condition politique est une condition prédisposant à l'inégalité.

En résumé, « l'inégalité étant presque nulle dans l'état de nature, tire sa force et son accroissement du développement de nos facultés et des progrès de l'esprit humain, et devient enfin stable et légitime par l'établissement de la propriété privée et des lois »[70]. L'inégalité est une condition dont l'origine réside dans les faits humains. S'il est possible d'employer le terme artificiel, on dirait que l'inégalité est plus artificielle que naturelle. De la propriété à l'institution de la loi, en passant par la concurrence et son cortège de violence, l'inégalité devient plus importante et plus grande quand on l'étudie en rapport avec l'existence de la société civile.

[68] Raymond Trousson, *Op. Cit.,* p. 37.
[69] Rousseau, *Op. Cit.,* p. 143.
[70] *Ibid.,* p. 148.

<u>Chapitre III</u> : Portée et perspectives critiques de la conception rousseauiste de l'inégalité

A- Portée de la conception rousseauiste de l'inégalité

1- Portée philosophique de la conception rousseauiste de l'inégalité

En quoi la conception rousseauiste de l'inégalité a-t-elle un intérêt philosophique ? Autrement dit, Rousseau a-t-il contribué à l'évolution des questions philosophiques avec ce *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité* parmi les hommes ? C'est une certitude que les efforts de conception que Rousseau fait à travers ce discours, a une portée philosophique évidente. Alors comment exprimer cette portée ? Pour saisir cette portée, il faut partir de trois perspectives : la perspective anthropologique, la perspective économique et la perspective sociale. D'abord, du point de vue anthropologique, le *Discours* de Rousseau apporte un certain nombre d'éléments pour mieux saisir ce que représente l'être humain. Dans le livre que nous analysons, il présente l'homme à l'état de nature comme un être heureux, sans soucis majeurs : « accoutumés dès l'enfance aux intempéries de l'air, et à la rigueur des saisons, exercés à la fatigue, et forcés de défendre nus et sans armes leur vie et leur proie contre les autres bêtes féroces, ou de leur échapper à la course, les hommes se forment un tempérament robuste et presque inaltérable »[71].

Cette description qui va déterminer une part importante de l'*Emile* nous présente l'homme comme un être favorisé par la nature. Sa santé est grande et les armes dont il est pourvu sont aussi importantes que ce qu'il sera dans son existence future. « Les enfants, apportant au monde l'excellente constitution de leurs pères, et la fortifiant par les mêmes exercices qui l'ont produite, acquièrent ainsi toute la vigueur dont l'espèce humaine est capable »[72]. A l'état de nature, l'homme avait une condition de vie plus acceptable. Ce qui nous pousse à

[71] *Ibid.,* p. 70-71.
[72] *Idem.*

comprendre dans la perspective où nous sommes, que « la conception de l'état de nature de Rousseau constitue bien la prémisse épistémologique d'une théorie socio-anthropologique, qui tente d'établir, par un renversement dialectique, la genèse des malheurs du monde présent »[73]. On comprend avec ce commentateur contemporain que le développement de Rousseau a une double portée. Son anthropologie nous éclaire aussi bien que nous pouvons comprendre ce qui nous arrive. C'est d'ailleurs pourquoi, il a jugé lui-même de remonter jusqu'à l'état de nature. Sans ce travail diachronique, il serait difficile de savoir d'où nous sommes partis pour aboutir au règne de l'inégalité dans tous les Etats.

L'anthropologie qui se dessine dans le texte de Rousseau est de nature à nous montrer que les hommes sont eux-mêmes responsables des choses indésirables qui président à leur vie dans la société. C'est un point important qui est indispensable à évoquer pour convaincre du fait que c'est la société qui détermine notre condition des êtres victimes d'injustice. On peut également parti de cette idée pour aboutir à la question de la perspective économique de cette portée de la conception rousseauiste de l'inégalité. Si on doit évoquer cette perspective économique, c'est justement parce que la propriété et ses extensions sont considérées par Rousseau comme des éléments indispensables pour comprendre l'inégalité parmi les hommes. En effet, « Rousseau ne confond pas l'égalité devant la loi avec l'égalité des fortunes. Il se rend bien compte que cette dernière est inatteignable et, à la limite, on pourrait dire qu'elle n'est pas essentielle dans une société juste »[74].

Alors, « l'organisation économique d'une telle société implique une distribution telle que il n'est pas nécessaire que tous ceux qui participent à la production de la richesse sociale reçoivent la même proportion de cette richesse, ou biens qu'ils aient une distribution égalitaire des talents, ce qui est impossible,

[73] Stéphane Corbin, *Op. Cit.,* p. 128.
[74] Jimena Hurtado, *Art. Cit.,* p. 81.

ou un accès égalitaire aux moyens de production »[75]. La perspicacité des analyses de Rousseau reste sur ce point très remarquable. Car il ne s'agit pas de distribuer également les richesses de la société mais il faut simplement tendre vers un équilibre, une harmonie. « Seule la volonté politique, d'après Rousseau, sur la base d'une organisation économique dans laquelle rapports économiques et moraux sont confondus, peut assurer le respect de la justice »[76]. Pour que l'égalité soit plus ou moins atteinte et que l'inégalité ne se transforme pas totalement en injustice, il faut tout faire pour atteindre l'harmonie.

Dans la dernière perspective que nous avons évoquée plus haut, c'est-à-dire la perspective sociale, il faut comprendre que cette conception de Rousseau est de nature à contribuer à une bonne organisation sociale. En luttant contre l'inégalité dérivant de l'action humaine, Rousseau nous donne ainsi la clé pour surmonter les dérives sociales liées à l'injustice. C'est donc une théorie sociale en partie car Rousseau indique les voies indispensables pour permettre à tous les membres de la société de vivre conformément à leur nature, c'est-à-dire en qu'être humain. C'est surtout la lutte contre l'injustice qui est l'élément qui apporte à la société une forme d'apaisement. On peut donc dire qu'avec le *Discours* Rousseau est le premier des penseurs qui se sont intéressés aux questions sociales. La société en tant que telle sans distinction peut réussir donc sa propre gestion en suivant les recommandations que Rousseau fait à travers le *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*. Ce serait une bonne chose que de chercher à mettre en œuvre cette théorie rousseauiste de l'inégalité parmi les hommes.

Bref, du point de vue philosophique, Rousseau a contribué à faire évoluer les questions dans beaucoup de sens : l'anthropologie, la philosophie économique et les questions d'ordre social.

[75] *Art. Cit.,* p. 81.
[76] *Art. Cit.,* p. 85.

2- Rousseau et la question politique : quelle portée du *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes ?*

Le livre sur lequel nous faisons notre mémoire a une portée politique évidente. Cela veut dire que certaines des idées avancées par l'auteur peuvent participer à l'édification d'une nation forte. Alors comment expliquer ce fait en se référant à ce *Discours* ? Lorsque Rousseau tente d'expliquer l'origine de l'inégalité, il s'intéresse aussi à la dimension politique de la structure sociale. En effet, Rousseau nous explique ceci : « il est très difficile de réduire à l'obéissance celui qui ne cherche point à commander, et le politique le plus adroit ne viendrait pas à bout d'assujettir des hommes qui ne voudraient qu'être libres »[77]. Cela signifie que dans une certaine condition l'inégalité n'est pas concevable. Quand tous les hommes sont occupés à défendre leur liberté et à en faire le bien le plus important, il est impossible d'espérer que l'inégalité s'insère dans un pareil contexte. Par contre, « l'inégalité s'étend sans peine parmi des âmes ambitieuses et lâches, toujours prêtes à courir les risques de la fortune, et à dominer ou servir presque indifféremment selon qu'elle leur devient favorable »[78]. C'est l'ambition qui est ici mise à l'index. Si les hommes peuvent s'abstenir de chercher davantage qu'ils ne peuvent avoir, il est certain que l'inégalité aurait toutes les difficultés à s'insérer parmi les hommes.

Que faut-il donc suggérer par là comme portée politique ? En réalité, lorsque Rousseau nous montre l'ambition comme une motivation pour provoquer l'inégalité, c'est peut-être une manière de nous faire comprendre que si nous faisons l'effort de diminuer la concurrence entre nous, l'inégalité ne pourrait pas réussir à s'insérer parmi nous. C'est une politique qui rappelle celle que Platon conseillait dans sa *République*. Sa cité idéale est un archétype de société dans laquelle chacun est convié à appartenir à une couche précise. En restant à sa place, on permet à la concurrence de s'évaporer pour laisser la

[77] Rousseau, *Op. Cit.,* p. 141.
[78] *Idem.*

société sans ambition outre mesure. Lorsque chacun reste dans la caste qui est la sienne, nul ne voudrait chercher à en avoir que l'autre. Ainsi, la société se donne toutes les chances de réussir sa gestion équitable. D'ailleurs, la conception platonicienne de la justice vient en appui à cette portée politique de la conception rousseauiste. En réalité, Platon pense la justice dans un sens distributive par rapport au rôle de chacun des membres de la société. A chacun un rôle précis et pour cela il exige que chaque membre respecte cette disposition des choses pour donner à la société la possibilité d'être en harmonie avec elle-même[79].

Inscrite sous cet angle, la conception de Rousseau nous indique ainsi la voie à suivre pour que la société reste dans l'ordre. S'il n'y a pas d'ambition politique, il n'y aurait pas pour autant de lutte ou de concurrence et cette disposition des choses, est considérée comme l'idéal nécessaire pour que la société reste dans l'harmonie. Rousseau va plus loin pour montrer comment l'ordre politique peut entretenir de sérieuses relations avec l'inégalité. Il s'explique en montrant comment le despotisme constitue une forme d'expression d'inégalité et en même temps l'une des sources les plus funestes de l'inégalité[80]. Ce qu'il recommande à ce propos est très illustratif. Il souligne que « le despote n'est maître qu'aussi longtemps qu'il est plus fort, et que sitôt qu'on peut l'expulser, il n'a point à réclamer contre la violence »[81]. Le despotisme est une injustice et nul ne peut l'admettre tant qu'il en a le pouvoir. C'est pour cette raison que Rousseau légitime la révolte contre le despote en ces termes : « l'émeute qui finit par étrangler ou détrôner un sultan est un acte aussi juridique que ceux par lesquels il disposait la veille des vies et des biens de ces sujets »[82].

En suivant ces recommandations, on se convainc du fait que la politique dans la mesure du normal est un levier important pour faire régner l'égalité dans

[79] Platon, *La République,* Paris, Gallimard, 1998, p. 265-345.
[80] Rousseau*, Op. Cit.,* p. 145.
[81] *Idem.*
[82] *Idem.*

un contexte sociale. Pour Rousseau, la lutte contre le despotisme, c'est l'une des clés pour mieux réussir la gouvernance. Rompre avec ce type de pouvoir, c'est une nécessité vitale dans tout espoir de voir la violence et l'injustice se réduire en faveur de la justice et de l'égalité. Lorsqu'un peuple s'en prendre à un pouvoir despotique, l'auteur nous signale que les « choses se passent ainsi selon l'ordre naturel, et quel que puisse être l'évènement de ces courtes et fréquentes révolutions, nul ne peut se plaindre de l'injustice d'autrui, mais seulement de sa propre imprudence, ou de son malheur »[83]. Tout est ainsi clair, lorsque Rousseau lie l'inégalité à la politique, il finit par des propositions qui nous invitent à en finir la seconde, la politique. On ne peut pas vivre dans un contexte social et espérer que tout se passe bien quand le pouvoir prend des proportions despotiques.

Tout bien considéré, la portée politique de la conception rousseauiste de l'inégalité réside dans le fait qu'il nous montre clairement comment un ordre politique anormal peut produire l'inégalité. Partant du contexte naturel qui suit la constitution des hommes en société, la politique se transforme très vite dans bien des cas en cauchemar pour les contractants du pacte social. Ce fait n'est pas compatible avec toute démarche vouée à la quête de l'égalité dans la société. L'originalité de Rousseau ne s'arrête pas à ce fait, car il va jusqu'à nous montrer que les disproportions d'un système politique peut être délogé sans crainte d'être considéré comme un délit : le despotique peut périr sans problème, on peut se rebeller contre le despotisme sans arriver à être accusé de fauteur de trouble car, ce type de pouvoir est incompatible avec l'inégalité. Il est à la limite une source importante d'inégalité. Voilà pourquoi Rousseau recommande que l'ordre politique soit bien ordonné pour espérer que règne l'égalité pour le bien de tous.

[83] *Idem.*

B- Approche critique et perspectives de la question

1- Critique de l'inégalité pensée par Rousseau

Dans un article très critique de la pensée de Rousseau Aina D. López Yáñez commence son texte ainsi : « le déroulement de l'histoire moderne devait assister à l'écroulement lent, mais irrévocable, de cette remarquable création que fut la politique classique. Ce n'est pas sans raison que la vieille politique, comme l'éthique qu'elle encouragea et disposa comme fondement propre, n'est aujourd'hui évoquée – dans une logique historiographique ou esthétique – que pour agrémenter quelques institutions du monde contemporain »[84]. Cette remarque signifie que la pensée politique classique comporte des données qui ne sont pas nécessairement en phase avec les temps que nous traversons. C'est justement, dans ce cadre qu'on peut inscrire la pensée de Rousseau sur la question de l'inégalité parmi les hommes. En effet, Rousseau pense que l'inégalité n'est du ressort de l'ordre naturel des choses, mais du fait purement humain. Cela veut dire que l'état de nature n'est pas le lieu où on peut chercher l'origine de l'inégalité. C'est dans la société qu'il faut chercher cette origine[85].

En approfondissant cette question chez Rousseau, on peut dire que c'est le capitalisme moderne qui est à l'origine de l'inégalité parmi les hommes. Le principe de la possession et du droit de propriété ont introduit la concurrence qui finalement s'avère mortelle pour les hommes. Il est vrai que cette question sera traitée de la même manière par Karl Marx dans son *Capital*. Ce penseur de l'économie politique du XIXe siècle indexe le capital pour expliquer le gouffre dans lequel les hommes se retrouvent aujourd'hui en ce qui concerne l'inégalité et l'injustice qui frappent toutes les sociétés du monde. D'ailleurs, cette injustice

[84] Aina D. López Yáñez
[85] Rousseau, *Op. Cit.,* p. 119.

prend de plus en plus de proportion. Les hommes vivent dans des conditions précaires à cause de la loi de la propriété.

La question que cette situation implique est celle-ci : peut-on vraiment finir avec le droit de la propriété ? Le capitalisme en lui-même peut-il vraiment se plier aux principes de la morale ? A cette question certains auteurs contemporains ont apporté des réponses. Pour certains comme André comte-Sponville, le capitalisme n'est pas un ordre économique compatible avec la morale. Il estime qu'on ne peut pas demander aux capitalistes de se conduire en fonction des lois morales. Le capitalisme pour lui est amoral[86]. Impossible donc d'apprécier les situations induites par le capitalisme avec les mesures que la morale nous indique. Le faire, pour l'auteur, c'est provoquer la fin du système capitaliste qui se trouve être la structure de nos sociétés contemporaines.

Que faut-il donc comprendre en ce qui concerne la réflexion sur l'inégalité parmi les hommes ? Si le capitalisme et son droit de propriété ne sont pas indépassables, cela veut dire que l'inégalité doit se considérer comme un phénomène indépassable. Le capital en se présentant comme l'horizon indépassable des sociétés modernes implique que l'inégalité est inhérente à notre monde. Du point de vue de la conception de Rousseau, on voit que si on inscrit cette question dans les perspectives actuelles, l'inégalité apparaîtra comme une donnée naturelle. Il n'y pas beaucoup de chance d'en finir avec. Le capitalisme vient donc se présenter comme le facteur renforçant l'inégalité parmi les hommes. Son éviction en paraissant impossible conduit les hommes à accepter l'inégalité comme une chose normale. Ce qui nous montre que la conception de Rousseau ne peut pas valoir devant des considérations capitalistes. Ainsi, pour dépasser les conclusions de Rousseau il importe beaucoup d'envisager cette question avec à l'arrière-plan que le droit à la propriété est une chose naturelle

[86] Karl Marx, *La Capital,* Paris, Gallimard, 1990.

pour les hommes qui sont par-là prêts à accepter le principe de l'inégalité, pourvu que la lutte se fasse naturellement.

Dans la même perspective, on peut évoquer les conceptions de Hobbes et de John Locke pour nuancer ce que pense Rousseau de l'inégalité parmi les hommes. En effet, ceux deux auteurs anglais ont perçu l'inégalité comme une chose naturelle. Il situe l'origine de l'inégalité dans la nature humaine. C'est parce que nous sommes ce que nous sommes que l'inégalité a sa raison d'être. A l'état de nature, les hommes vivaient certes dans la paix, pour Locke et pour Hobbes, cet état est un moment où l'homme a vécu dans la peur et la violence. Ces conceptions sont différentes. Mais ces deux auteurs s'accordent sur le fait individuellement nous présentons des différences qui pourraient, dans une certaine logique expliquer le fait de l'inégalité parmi les hommes.

Ce n'est pas nécessairement la société qui est la cause de l'avènement de l'inégalité mais c'est dans la constitution des hommes qu'on peut trouver les éléments qui favorisent l'avènement de cette situation. On peut alors dire que l'inégalité n'est un produit de la société mais un fait que la nature a préparé à partir de la constitution des hommes. A cet effet, Hobbes évoque la figure du Léviathan, pour faire illusion au plus fort parmi les hommes à l'état de nature. C'est à lui que le droit de diriger et de protéger tout le reste de la société est revenu. On voit que naturellement même le contexte de la gouvernance est soumis au principe de l'inégalité.

Si, un plus fort a été désigné pour jouer le rôle du représentant, il va de soi que ce dernier aura naturellement droit à des privilèges. Ceux-ci constituent des éléments montrant l'inégalité naturelle parmi les hommes. L'ordre politique aussi est fondé sur le principe de l'inégalité. Les hommes remettent le pouvoir aux plus forts qui les protègent mais qui par ce même fait, illustrent l'inégalité naturelle qui existe parmi les hommes. On peut dire que l'inégalité pensée par Rousseau a des limites quand on se situe dans les perspectives contemporaines

du capitalisme. De même les auteurs comme Hobbes et Locke ont élaboré des théories pour montrer que l'inégalité est inhérente à la nature humaine.

2- Perspectives de la question : les droits de l'homme et la question de l'inégalité.

La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme illustre un moment important de l'histoire de l'humanité. Leur proclamation est un signe ayant une portée importante quant à l'égalité et le bien-être des hommes en général. Avant même cette déclaration, la Déclaration d'indépendance des Etats-Unis avait exprimé ce principe : « tous les hommes sont créés égaux ; ils sont doués par le Créateur de certains droits inaliénables ; parmi ces droit se trouvent la vie, la liberté et la recherche du bonheur »[87]. Nous voyons que les droits de l'homme sont une aubaine pour espérer que les hommes vivent en toute liberté et dans une parfaite égalité entre eux. C'est surtout la recherche du bonheur qui constitue un point capital pour cette déclaration, puisque ce bonheur est largement compromis par les conséquences de l'inégalité dénoncée par Rousseau. Cette inégalité est à l'origine des situations très graves que vivent les hommes sur la terre. Beaucoup de sociétés et de races connaissent des conditions difficiles à accepter. L'injustice grandissante et ambiante peut se résorber à l'aide d'une meilleure application des droits de l'homme.

Recourir donc à ces droits, c'est donner une chance à l'humanité de venir à bout des injustices et des inégalités qui sont remarquables dans toutes les sociétés. En France par exemple, il y a beaucoup de personnes qui n'ont pas de domicile fixe. Il en va de même pour les Etats-Unis qui comptent aussi assez de pauvres et de personnes qui vivent très mal. Dans les pays pauvres, les citoyens

[87] Cf. Déclaration d'indépendance des Etats-Unis.

sont soumis à la dure loi de l'inégalité. Face à cette situation, l'application rigoureuse des droits de l'homme peut s'avérer très bénéfique. Mais comment faut-il s'y prendre en réalité ? D'abord, il importe d'impliquer tous les Etats du monde à la promotion de ces droits, c'est-à-dire donner voix au chapitre à tous ces pays et leur permettre également de donner leur opinion dans les prises de décisions. Une telle condition permettrait aux hommes d'avoir la chance de vivre en harmonie avec les hommes qui les entourent et ceux qui sont dans d'autres pays. La promotion des droits de l'homme passe par le pouvoir de décision conféré aux divers Etats du monde.q

Ensuite, il importe d'imposer aux Etats du monde une solidarité en termes de services sociaux. Les droits de l'homme devaient amener les Etats à accorder une valeur particulière au social. Les étrangers qui sont en difficulté dans les pays doivent faire objet de secours. Cela veut dire qu'il faut des centres de secours sociaux non seulement pour les personnes en difficultés mais aussi pour les ressortissants d'autres pays. D'ailleurs, il faut aller au-delà de ce seuil pour penser à la jeunesse et aux pauvres en quête d'emploi. Le financement des projets constitue aussi un pan d'une bonne application des droits de l'homme. C'est à cette idée que parvient Laurence Hansen-Løve en faisant cette analyse : « Il existe en effet aujourd'hui deux types d'analyses diamétralement opposés concernant les causes persistantes – voire l'accentuation constante – des inégalités, ainsi que les moyens de tenter d'y remédier. L'une est d'obédience libérale, l'autre est d'inspiration marxiste et conduit ses partisans à préconiser un renversement radical des institutions économiques et politiques, autrement dit un « dépassement » du capitalisme »[88]. Les perspectives qui peuvent nous promettre un meilleur avenir sur la question de l'inégalité et celle des injustices demeurent un renversement radical de la logique en vogue aujourd'hui.

[88] Laurence Hansen-Løve, « Les inégalités, hier et aujourd'hui » in *Après-demain*, N ° 38, 2016, p. 6.

Enfin, ce que nous pensons être utile, pour réussir à finir avec les inégalités par le biais des droits de l'homme, c'est la rigueur en matière de non-respect de ces droits. En cas de non-respect de ces droits, les autorités à divers niveaux doivent pouvoir infliger des sanctions à ceux qui contreviennent à ces droits. Il convient donc d'être très rigoureux face à l'absence de respect de droits de l'homme. Les hommes qui sont victimes d'injustice doivent pouvoir se plaindre et faire entendre leur douleur à toute la société afin que justice leur soit rendue. Pour que les droits puissent rendre service à notre humanité en ce qui concerne l'égalité et la justice, nous devons tous ensemble être intransigeants vis-à-vis du respect de ces droits.

Conclusion

La question de l'inégalité est l'orientation que nous avons donnée à notre travail de recherche. En effet, cette orientation est le cœur du *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*. Pour faire notre analyse, nous avons d'abord présenté cet ouvrage à partir de ses liens avec l'histoire des idées politiques, son résumé et les questions principales auxquelles l'auteur tente de trouver une réponse à travers son développement. En réalité, le *Discours* en question développe des idées qui appartiennent à l'histoire des idées politiques, c'est-à-dire que ces questions ont déjà fait objet de réflexion par d'autres penseurs. Rousseau passe ainsi pour être un des héritiers de la question de l'état de nature développée par Hobbes et Locke au XVIIe siècle. Le contrat social qui apparaît par endroits dans ses explications a été aussi pensé par les mêmes auteurs. En ce qui concerne l'inégalité comme thème, ces auteurs l'ont déjà conçue à leur manière. On voit cette réalité quand Rousseau cite des auteurs prédécesseurs pour confirmer les idées de l'un (Locke) ou pour contredire celles de l'autre (Hobbes). Le *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* n'est donc pas une œuvre isolée.

Pour venir à l'inégalité proprement dite comme le pense Rousseau, il faut savoir qu'il part de l'hypothèse d'une condition présociale dans laquelle l'homme vit naturellement. A cet âge de son existence, l'humanité connaissait une sorte d'insouciance, de bonheur et la possibilité de se déployer aussi naturellement que possible. C'est dans cette condition que l'homme aurait le mieux profité de son existence. Mais dès l'instant que la culture de la propriété et de la vie collective entre dans les mœurs, l'homme commence à vivre de façon compromettante. Il se compromet à travers les rapports qu'il développe avec les autres. Ainsi, la propriété et les autres facteurs de la vie collective (la politique, le sentiment d'être important et autres) vont conduire les hommes à s'opposer les uns aux autres. Ce qui va être l'origine de l'inégalité et en même

temps la condition de son développement à travers l'histoire et dans toutes les sociétés.

Pour finir notre développement, nous avons montré l'apport de Rousseau sur la question de la réflexion sur l'inégalité. A cet effet, nous avons montré que cet effort d'analyse de Rousseau a une portée anthropologique dans la mesure où il nous permet de comprendre les différents sentiments et attitudes que la société nous amène à développer. Du point de vue social, cette pensée rousseauiste est de nature à nous donner des orientations en vue d'endiguer un tant soit peu les rapports d'inégalité qui structurent l'existence de tous les êtres humains. Cependant, nous avons sollicité des auteurs contemporains qui ont par exemple montré que le système de possession ne peut pas être soumis au jugement moral. D'où nous avons conclus que les conclusions de Rousseau auraient un certain mal à être appliqué dans nos sociétés contemporaines. Alors, nous avons ensuite pensé qu'une meilleure politique de droits de l'homme peut être bénéfique à cet égard.

Références bibliographiques

Alice Coffin, *Le Génie lesbien*, Paris, Grasset, 2020.

Axel Honneth, « La société du mépris », in *La Cause freudienne,* N° 67, 2007, p. 204 à 209.

Foisneau Luc, « Gouverner selon la volonté générale : la souveraineté selon rousseau et les théories de la raison d'Etat », in Les Études philosophiques, n° 83, 2007, p.463 à 479.

Jimena Hurtado, « Jean-Jacques Rousseau : économie politique, philosophie économique et justice », in *Revue de la philosophie économique*, n° 11, 2010.

Grateloup Léon-Louis, *Nouvelle anthologie philosophique*, Paris, Hachette, 1983.

Hobbes, *Léviathan*, Paris, Sirey, 1971.

Hegel, *Principes de la philosophie du droit*, Paris, Gallimard, 1940.

Karl Marx, *La Capital*, Paris, Gallimard, 1990.

Laurence Hansen-Løve, « Les inégalités, hier et aujourd'hui » in *Après-demain*, N ° 38, 2016.

Locke, *Traité du gouvernement civil*, Paris, Gallimard, 1992.

Montesquieu, *De l'esprit des lois*, Paris, Flammarion, 2016.

Philippe Némo, *Histoire des idées politiques aux temps modernes et contemporaines*, Paris, Puf, 1998.

Platon, *La République*, Paris, Gallimard, 1998.

Rousseau, *Lettre à d'Alembert,* Paris, Flammarion, 2003.

Raymond Trousson, *Jean-Jacques Rousseau*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 1992.

Rousseau, *Du Contrat social*, Paris, Garnier-Flammarion, 1966.

Rousseau, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, Paris, Flammarion, 2012.

Rousseau, *Lettre à Christophe de Beaumont*, Paris, Infolio, 2012.

Simone de Beauvoir, *Le deuxième sexe,* Paris, Gallimard, 1986.

Stéphane Corbin, « Rousseau anthropologue de la domination », in *L'homme et la société*, n° 139.

Table des matières

DédicaceI

Remerciements.....II

RésuméIII

Sommaire.....IV

Introduction.....1

Chapitre I : Présentation du *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* de Rousseau3

A- Rapport du *Discours* avec l'œuvre de Rousseau et l'histoire des idées politiques.....3

1- Rapport du *Discours* avec l'œuvre de Rousseau.....3

2- Le *Discours sur l'origine de l'inégalité* : son rapport avec l'histoire des idées politiques.....5

B- Résumé et questionnements majeurs du *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*9

1- Résumé du *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*9

2- questionnements majeurs du *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*.....12

Chapitre II : L'inégalité telle pensée par Rousseau dans le *Discours sur l'inégalité*.....15

A- L'état de nature, son rapport avec le fait de l'inégalité15

1- L'état de nature : repère pour comprendre l'inégalité.....15

2- L'origine de la société et son rapport avec le fait de l'inégalité18

B- La société et les fondements de l'inégalité.....21

1- La propriété comme l'origine de l'inégalité 21

2- L'ordre politique : un fondement de l'inégalité selon Rousseau ? 24

Chapitre III : Portée et perspectives critiques de la conception rousseauiste de l'inégalité 28

A- Portée de la conception rousseauiste de l'inégalité 28

1- Portée philosophique la conception rousseauiste de l'inégalité..... 28

2- Rousseau et la question politique : quelle portée du *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes ?* 31

B- Approche critique et perspectives de la question 34

1- Critique de l'inégalité pensée par Rousseau 34

2- Perspectives de la question : les droits de l'homme et la question de l'inégalité 37

Conclusion 39

Références bibliographiques 42

Table des matières..... 44